

De quoi s'agit-il ?

Au moment où sont écrites ces quelques lignes, des messages publicitaires sont diffusés sur les ondes, vantant la domotique, sans qu'il soit réellement expliqué de quoi il s'agit ; aussi vais-je tenter d'éclairer la lanterne de ceux qui ne peuvent répondre à cette question.

Nous savons tous ce qu'est un thermostat ou bien une horloge permettant de mettre en route une machine (vous pouvez par exemple déterminer à quelle heure vous souhaitez que votre four s'allume et à quelle température). Si votre téléviseur est récent, vous pouvez programmer l'heure à laquelle vous souhaitez qu'il s'éteigne. Si vous avez souscrit un abonnement auprès de votre fournisseur d'électricité comportant un tarif jour/nuit, et si vous disposez d'une production d'eau chaude par l'électricité, vous pouvez faire en sorte que le ballon chauffe en « heures creuses ». Vous pouvez également à l'aide d'une prise munie d'une horloge, mettre en route votre lave-linge ou le lave-vaisselle durant la période « heures creuses ». Peut-être avez-vous des volets motorisés. Toutes ces fonctions peuvent être programmées sur un seul dispositif : c'est ce qu'on appelle la « domotique ».

Le message publicitaire laisse supposer que ce système est récent. Il n'en est rien. La première conférence organisée sur ce sujet, à laquelle j'assistais, remonte à une trentaine d'années. Mais les promoteurs de cette technique ont tué la poule dans l'œuf en expliquant par exemple, que vous pourriez partir en vacances en laissant Médor à la maison, et que chaque jour la domotique lui distribuerait sa nourriture. Bien sûr, toutes les fonctions déjà mentionnées précédemment figuraient également au programme.

Une bonne dizaine d'années plus tard et alors que la domotique n'avait pas reçu l'accueil imaginé, un constructeur de régulation me demandait pourquoi, et ce qu'il faudrait faire pour ouvrir réellement le marché (il faut savoir que la domotique a été conçue par le monde de la régulation). Nous étions alors à une époque où les dispositifs anti-effraction connaissaient un succès certain. Or cette fonction était reléguée dans la liste des possibilités, après l'arrosage automatique des pelouses. J'expliquai alors à mon interlocuteur qu'il suffirait de mettre la fonction « sécurité » en premier, et de ne mentionner la régulation de chauffage qu'en second. Il présenta cette opinion à sa direction qui jugea que c'était dévaluer la régulation, et qu'il n'était pas question de retenir cette suggestion. Et la domotique s'est endormie pour vingt ans.

Parallèlement à ces événements, l'éducation nationale avait développé un BTS domotique qui forma des jeunes gens pour un marché qui n'existait pas. Ils vinrent augmenter le nombre de chômeurs.

Espérons simplement qu'aujourd'hui, plutôt que de mettre en avant les gadgets, on mette en lumière les avantages éventuels que présente cette technique.

Michel Maubouché